

Mot du Maire

Chers Froziennes et Froziens,

Nous voici en septembre, c'est la rentrée pour nos plus jeunes et la fin des vacances pour un bon nombre d'entre nous!

Après la pandémie, la guerre en Ukraine, voici que l'on nous parle de restrictions énergétiques!! Comment avec 19 centrales nucléaires, 57 réacteurs (2ème parc mondial!) peut-on en arriver là! Notre France si productive est-elle en si mauvais état?? Nous resterons attentifs à cette actualité car cela impactera certainement notre budget!

Pour en revenir à la guerre en Ukraine, une collecte de jouets en excellent état ou neuf pour les enfants hébergés en France aura lieu du 1er au 23 septembre, vous pouvez déposer vos dons à la mairie.

Restons dans notre commune où nous avons eu beaucoup d'appels cet été à propos des animaux de compagnie! Vous le savez chaque propriétaire est responsable de ses animaux... autant pour les aboiements que pour l'agressivité! Et bien sûr, chaque animal de compagnie doit être vacciné et pucé.

Nous avons profité de l'été et de la sécheresse pour nettoyer notre "lac "et le terrain fraîchement acquis qui le jouxte!

Nous avons également installé de nouveaux jeux pour nos jeunes au stade!

Dernier rappel, la vitesse est limitée à 50 km/h dans toute la commune et, à 30 autour de la place! Pour la sécurité de tous, il est important de respecter ces limites, merci d'avance.

Bonne rentrée à tous et bonne lecture.

Laurent Meunier

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population va se dérouler sur la période du 19 janvier au 18 février 2023 sur notre commune.

Vous serez prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom.



<u>SÉCHERESSE</u>

La commune de Frozes n'est pas reconnue en zone de sécheresse pour 2021.

Si vous avez constaté des dommages sur votre habitation liés à la sécheresse, vous devez rapidement déclarer la nature des dommages subis.

Pour déclencher une procédure vous pouvez déposer un dossier à la mairie avant le 31 décembre 2022.

<u>DÉFIBRILLATEUR</u>

La commune s'est engagée dans un plan de secours qui vise à l'installation d'un défibrillateur



semi automatique disponible 24h/24, sept jours sur sept. Ce matériel a été placé depuis le 23 août, à un endroit stratégique, sous le préau de la mairie.

DÉPÔT DES DOSSIERS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande de déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager ou certificat d'urbanisme en ligne à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Le dépôt de dossier se fait en ligne sur le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221. Nous sommes directement informés en mairie de votre demande dès que vous avez déposé votre dossier.

ESPACE GÉRARD LÉVÊQUE

Samedi 4 juin, un hommage a été rendu à Gérard Lévêque, maire de la commune de 1989 à 2008, décédé en 2021, en dévoilant une plaque commémorative à son nom.

La plaque commémorative est apposée sur l'ensemble sportif de Frozes qui devient l'Espace Gérard Lévêque.

ESPACE NUMÉRIQUE

Une conseillère numérique assure une permanence gratuite le mardi matin de 10h00 à 12h00 à la mairie.



Contact: maryvonnevallois@conseiller-numerique.fr

Téléphone: 07 88 23 54 57

FESTIVITÉS: MOMENTS DE CONVIVIALITÉS RETROUVÉS

Annulées depuis 2 ans nous avons pu nous réunir de nouveau pour partager plusieurs moments de convivialités et de fêtes sur la commune.

- Un spectacle de magie pour les enfants
- La fête des voisins organisée pour cette année sur 3 sites d'accueil
- La fête du 14 juillet
- Le pique-nique des aînés

Nous reviendrons plus en détail sur ces moments lors de notre prochaine parution du bulletin municipal.



TRAVAUX D'INSTALLATIONS

Les nouvelles tables de pique-nique, la balançoire et la table de ping-pong ont été installés pour cet été.









CALENDRIER DES FÊTES ET CÉRÉMONIES:

- Vendredi 17 septembre : Concerts en nos villages de 20h30 à 22h00 sur la place de la mairie
- Samedi 24 et dimanche 25 septembre : Foire et vide greniers sur la place et au stade
- Samedi 8 octobre : Vernissage sortie du livre « Dans les Pas de la Rencontre » à 17h30 à la salle des fêtes
 Spectacle des Gens de Cherves « TOUJOURS TRJHOU » à 21h00 à la salle des fêtes
- Dimanche 9 octobre : Repas des aînés
- Vendredi 11 Novembre : Commémoration au Monument aux Morts.
- Samedi 26 Novembre : Inauguration des arbres de naissances.
- Dimanche 4 Décembre : Marché de Noël.
- Vendredi 16 décembre à 20H00 : Spectacle de Noël pour les enfants de Frozes.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Le lundi, jeudi et vendredi 9h00 – 12h30 et 14h00 – 17h00 Le mardi 9h00 – 12h30 et 14h00 – 18h00 Le marcredi 9h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Le mercredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Secrétariat Mairie : Tél : 05 49 51 84 14

Mail : contact@frozes.fr

Site : mairiefrozes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est toujours ouverte le mercredi et vendredi

de 16h à 18h.

